

7121 – Budget primitif – Délibéré avec budget

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un décembre à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian BOULEAU, Président de la Communauté des Communes Giennoises, assisté des membres du Bureau,

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 32

VOTANTS : 38

Etaient présents :

Mme Perron, M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, M. Marquet (Coullons), M. Bouleau, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Charentus, M. Colpin, Mme Constantin, Mme de Metz, Mme E Silva, Mme Flandry, M. Hidas, M. Laurent, Mme Pedro, Mme Quaix, M. Ravoyard, M. Tindillère, M. Tuisat (Gien), Mme Loskoff (Langesse), Mme Ducommun (Le Moulinet-sur-Solin), M. Bongibault (Les Choux), M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Leroy, M. Prieur (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (St Brisson-sur-Loire), Mme Gaboret, M. Pougny (St Gondon), Mme Meneau (St Martin-sur-Ocre), **formant la majorité des membres en exercice.**

Etaient absents ayant donné pouvoir :

Mme Le Hardy à M. Darmois, M. Greuin à M. Cammal, Mme Pereira à M. Tindillère, M. Fagart à M. Laurent, Mme Robbio à Mme Leroy, M. Henry à Mme Meneau.

Etait absent excusé :

M. Pichery

Etaient absentes :

Mmes Coutant et Cadier

M. Boucher a été désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 2018-149

OBJET : Vote du budget assainissement collectif 2019

Rapporteur : Monsieur BOULEAU, Président

Vu l'instruction comptable M49,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5211-1, L2311-1, L2312-2 à L2312-4

I - Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 1 694 400 €.

CHAPITRES	EXPLOITATION	RECETTES	DEPENSES
70	Ventes produits, prestations services	1 633 400,00 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	61 000,00 €	
011	Charges à caractère général		602 970,00 €
012	Charges de personnel		373 538,00 €
014	Atténuation de produits		85 000,00 €
65	Autres charges de gestion		18 000,00 €
66	Charges financières		10 000,00 €
67	Charges exceptionnelles		7 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		580 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement		17 892,00 €
	TOTAL EXPLOITATION	1 694 400,00 €	1 694 400,00 €

II - Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 3 789 000 €.

CHAPITRES	INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES
16	Emprunts	3 191 108,00 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	580 000,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	17 892,00 €	
16	Emprunts		98 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles		10 000,00 €
21	Immobilisations corporelles		150 000,00 €
23	Immobilisations en cours		3 470 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		61 000,00 €
	TOTAL INVESTISSEMENT	3 789 000,00 €	3 789 000,00 €

Les documents budgétaires relatifs au budget primitif ont été mis à la disposition des membres du Conseil au pôle des finances de la Communauté des Communes Giennoises.

Sur avis favorable de la commission finances du 29 novembre 2018,

Sur avis favorable du Bureau du 7 décembre 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ADOpte** le budget primitif 2019 du budget assainissement collectif.

Pour extrait conforme,
à Gien, le 31 décembre 2018,

le Président,

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées le 28 décembre 2018

Christian BOULEAU

